

RG-43.119M

Archives départementales de la Vienne

72 pp

109 W

Affaires juives, camps d'internement et Epuration dans la Vienne

(1939-1964)

Répertoire numérique détaillé

par

Pierre-Frédéric Brau

conservateur du Patrimoine-stagiaire

avec la participation de

**Gérard Bonnomet , Sylvie Boudaud, Pierre Carouge,
Delphine Kinder, Anne-Marie Morillon, Matthieu Pény
et Franck Séroul**

sous la direction de

Mireille Jean

directrice des Archives départementales de la Vienne

Poitiers
Octobre 2003

INTRODUCTION

La cote 109 W des Archives départementales de la Vienne ne correspond ni à un fonds, ni à un versement. Riche de 423 articles, représentant 23,6 mètres linéaires, cet ensemble de documents a été composé à partir de plusieurs versements effectués aux Archives par différents producteurs.

On y trouve des documents produits par :

-la préfecture de la Vienne (291 articles pour 15,54 mètres linéaires) – émanant principalement du deuxième bureau de la première division (pour un total de 283 articles représentant 15,3 mètres linéaires), mais aussi du troisième bureau de la première division, du premier bureau de la deuxième division, et des deux premiers bureaux de la troisième division,

-le service des Bâtiments départementaux (3 articles, 5 centimètres linéaires),

-la sous-préfecture de Châtelleraut (13 articles pour 14 centimètres linéaires),

-quatre camps d'internement de la Vienne : camp de Poitiers-route de Limoges (66 articles, 4,43 mètres linéaires), camp de Rouillé (34 articles, 2,11 mètres linéaires), camp de Poitiers-La Chauvinerie (10 articles, 90 centimètres linéaires) et de Châtelleraut (6 articles, 49 centimètres linéaires).

Ces documents ont été réunis autour du thème de l'internement dans la Vienne au cours de la Seconde guerre mondiale ; ils concernent non seulement les camps d'internement eux-mêmes, mais aussi différentes questions qui y sont liées, comme les affaires juives pendant l'Occupation, ou l'Épuration à la Libération.

Contexte de production des documents

Pendant l'Occupation

En juin 1940, suite à l'invasion allemande, la Vienne est traversée du nord au sud par la ligne de démarcation. Le préfet, installé à Poitiers, conserve l'administration de la partie occupée du département (la sous-préfecture de Montmorillon est rattachée administrativement à Limoges). Représentant de l'État français, il y exerce sa charge au nom du gouvernement de Vichy ; la présence de l'occupant pèse également sur ses décisions.

Le régime de Vichy remet à l'honneur la fonction préfectorale : interlocuteur privilégié de l'administration centrale et son principal relais, le préfet est au cœur de l'organisation administrative locale. La loi du 23 décembre 1940 en fait le seul représentant dans le département du chef de l'État ; responsable devant le président du Conseil des ministres, il est chargé dans le département de l'application des décisions du gouvernement et de la surveillance de l'exécution des lois. Les pouvoirs concentrés entre ses mains s'appliquent notamment dans le domaine de l'internement administratif et dans les « affaires juives ».

Vichy hérite de la III^e République d'importantes dispositions législatives relatives à l'internement. Le décret-loi du 12 novembre 1938 avait donné aux préfets le pouvoir d'interner les étrangers indésirables ; cette mesure avait notamment été utilisée pour faire face à l'arrivée massive d'exilés espagnols au début de 1939. La loi du 18 novembre 1939, votée

en état de guerre, avait élargi cette possibilité à tout individu, étranger ou non, suspecté de porter atteinte à la défense nationale ou à la sécurité publique. Ne connaissant aucune borne, cette mesure ne relève pas de la procédure judiciaire, mais est entièrement aux mains du préfet : on parle d'internement administratif. L'essentiel de ces dispositions est repris par Vichy dans la loi du 3 septembre 1940. Maître de l'internement administratif, le préfet reçoit dans la foulée la gestion locale des camps d'internement, qui passent de la tutelle du ministère de la Guerre à celle du ministère de l'Intérieur (loi du 17 novembre 1940). La création de préfets régionaux aux pouvoirs de police élargis (loi du 19 avril 1941), ne change pas la donne, même si ceux-ci ont tendance à intervenir dans les affaires du département où ils sont installés. C'est le cas dans la Vienne, où Poitiers devient capitale de région¹.

Dans un premier temps, l'internement administratif ne joue qu'un rôle marginal dans la stratégie de l'occupant (celui-ci exige toutefois l'internement des nomades, dans la zone occupée, dès décembre 1940). En revanche, il constitue un moyen important pour l'Etat français dans sa politique de régénération de la société. Il l'emploie contre les opposants politiques (notamment contre les communistes), les déviants et les juifs.

Les préfets tiennent par ailleurs un rôle central dans l'application de la législation juive de Vichy ; en zone nord, ils doivent aussi compter dans ce domaine avec les volontés de l'occupant. Dès le 27 septembre 1940 une ordonnance allemande y prescrit un recensement systématique de la population israélite ; Vichy prend de son côté des dispositions analogues, avec les deux statuts des juifs en 1941 et 1942. Des mesures discriminatoires sont mises en œuvre, comme le port de l'étoile jaune obligatoire pour tout juif âgé de plus de 6 ans en zone nord (7 juin 1942). Les camps d'internement, tenus par l'administration préfectorale, servent de lieux de regroupement des juifs arrêtés à partir de juillet 1941. Ce rôle ne fait que croître avec l'application, à partir de 1942, d'une politique systématique de collaboration d'Etat : les camps deviennent une pièce maîtresse dans la déportation vers Drancy, puis vers les camps d'extermination en Allemagne.

Le département de la Vienne est particulièrement concerné dans ce domaine. Les aléas de la guerre l'ont en effet doté d'une population juive importante. Au déclenchement de la guerre, il sert de département de replis pour les Mosellans. Les réfugiés comptent de nombreux juifs, dont le rabbin Elie Bloch ; les étrangers israélites sont nombreux, notamment les Allemands et les Polonais fuyant les persécutions. De plus, la Vienne a dû accueillir, à l'automne 1940, les populations, notamment juives (mais aussi nomades) interdites de séjour en Gironde et dans la zone littorale. En novembre 1941, on dénombre environ 1400 juifs dans le département.

Face à ces charges qui lui incombent, notamment la gestion des deux camps que compte le département à cette époque, la préfecture de la Vienne doit s'organiser, sans que soit procédé, dans un premier temps, à une nouvelle répartition des attributions entre ses bureaux. Le deuxième bureau de la première division, dévolu jusqu'alors à la comptabilité générale des ministères (arrêté préfectoral du 23 juin 1938), semble plus particulièrement chargé du suivi des camps d'internement. L'arrêté préfectoral du 16 septembre 1941, pris par le nouveau préfet, Louis Bourgain, affecte à la première division l'administration générale et la police. Le deuxième bureau reçoit, entre autres attributions, les questions juives et les mesures de police relatives aux camps de concentration. Leur administration est théoriquement confiée au deuxième bureau de la division des Services annexes nécessités par l'état de guerre ; dans les faits, le deuxième bureau de la première division assume la gestion complète des camps (notamment en ce qui concerne l'attribution des secours aux familles des internés, sous forme d'allocations militaires), en rapport étroit avec le bureau du cabinet, pour

¹ La région de Poitiers regroupe la Vienne, les Deux-Sèvres, la Charente, la Charente-Inférieure et la Vendée.

les questions de personnel. En avril 1943, la tutelle des camps d'internement est confiée au préfet délégué de la Vienne, le préfet étant par ailleurs chargé des fonctions de préfet régional.

Pendant l'Occupation, deux camps sont en service dans la Vienne.

Le plus ancien est établi à Poitiers ; installé le long de la route nationale n° 147, qui lui donne son nom (on parle souvent de « camp de la route de Limoges »), il ouvre dès février 1939 pour les réfugiés espagnols évacués vers l'arrière. Il compte alors une quinzaine de baraquements en bois. En décembre 1940, les autorités allemandes exigent de la préfecture qu'il serve à l'internement des nomades expulsés de la Gironde. En juillet 1941 y sont regroupés les juifs arrêtés ; il sert jusqu'en 1944 de lieu de concentration pour les juifs avant leur déportation vers Drancy. En raison de l'engorgement de prison de la Pierre-Levée à Poitiers, on y installe également, à partir d'octobre 1943 et jusqu'en septembre 1944, un quartier pénitentiaire pour détenus de droit commun, ainsi que pour des individus internés à la demande des autorités d'occupation. Le camp de Poitiers-route de Limoges compte jusqu'à 800 internés.

Un autre camp est aménagé en mai 1941 sur la commune de Rouillé (canton de Lusignan) le long de la voie ferrée Poitiers-Niort, non loin de la gare. On adjoint neuf baraques aux neuf initialement prévues pour l'accueil des réfugiés de Moselle. Le camp entre en fonction en septembre 1941, lorsqu'il reçoit 150 communistes raflés dans la région parisienne et jusqu'ici internés à Aincourt (Seine-et-Oise). Il se spécialise ensuite dans l'internement des politiques, droit-commun, indésirables et trafiquants du marché noir. Les transferts de meneurs communistes vers Compiègne sont nombreux. Le 11 juin 1944, le camp subit une attaque des Forces françaises de l'Intérieur, qui libèrent une partie des internés politiques. Devant l'insistance des autorités allemandes, la préfecture décide alors la fermeture du camp : les internés (et les documents qui les concernent) sont transférés vers le camp de Poitiers-route de Limoges ; le camp est fermé en août.

On peut noter enfin que le pavillon Dalesme de l'Hôtel Dieu, en centre ville, est aménagé dès 1942 en quartier réservé à l'hospitalisation des internés, qu'ils proviennent des camps de Rouillé ou de Poitiers.

A la Libération

La libération du territoire national n'entraîne pas, loin s'en faut, la fin de l'internement administratif. Ce dernier tient en effet une place capitale dans le processus d'épuration qui s'enclenche alors. Il est utilisé pour assurer la sécurité de la nation contre les ennemis susceptibles de menacer la lutte libératrice sur les arrières, mais aussi la protection contre une vengeance populaire immédiate des suspects ou des coupables de collaboration avec l'ennemi. Le préfet use par ailleurs de son pouvoir d'assigner à résidence ailleurs que dans un camp d'internement, ou bien d'interdire de séjour un individu sur une zone géographique donnée. Même s'il a autorisé la poursuite de l'internement administratif, le gouvernement est animé du désir d'assurer un retour rapide à la légalité républicaine ; il insiste donc sur le caractère exceptionnel de la procédure, et enjoint que soient mises en place, dans les départements, des commissions de vérification qui examinent les dossiers des internés et proposent soit leur libération, soit leur déferrement devant les cours de justice.

Les camps d'internement ne servent pas qu'à l'Épuration : ils sont également utilisés pour emprisonner les individus suspects de menées hostiles, dans les zones de combat. De nombreux individus, Allemands et Français, sont ainsi arrêtés en Alsace-Lorraine, puis en Allemagne, à mesure que les troupes y prennent pied ; d'abord regroupés dans des camps alsaciens (notamment à Schirmeck et au Struthof), ces prisonniers de guerre sont envoyés vers des camps installés à l'arrière.

L'ordonnance du 29 février 1944, qui attribue au commissaire régional de la République le pouvoir d'interner, confirme le rôle de la préfecture dans l'administration des

camps. Le deuxième bureau de la première division reste en charge, comme pendant l'Occupation, de leur gestion. L'arrêté préfectoral du 9 août 1945 attribue au deuxième bureau de la première division l'ensemble de la gestion des centres de séjour surveillés (matériel, aménagement, contrôle des effectifs, réception des rapports périodiques des directeurs de camp, aspects de discipline intérieure, nomination, avancement et révocation du personnel). Le deuxième bureau reçoit également la charge des relations entre la préfecture et les cours de Justice, notamment en ce qui concerne les libérations conditionnelles.

La période suivant la Libération voit quatre camps fonctionner dans la Vienne.

Les deux camps ouverts pendant la guerre sont réutilisés, avec une grande continuité dans leur gestion par la préfecture.

Le camp de Poitiers-route de Limoges accueille dès le 6 septembre 1944 des collaborateurs présumés. En activité jusqu'au 31 octobre 1945 (même s'il est question de le fermer dès mars), il est affecté le 21 novembre 1945 au casernement de la Compagnie républicaine de sécurité n° 91. Celle-ci quitte les lieux le 20 décembre 1946.

Le camp de Rouillé, fermé à l'été 1944, reprend du service en septembre 1944. Dissout en février 1945, il rouvre ses portes, sous administration militaire, en mai, pour les recevoir des prisonniers de guerre. En septembre 1946, il est mis à disposition de l'administration pénitentiaire, qui en fait un lieu de détention pour les femmes condamnées par la Cour de justice. Le centre ferme définitivement en octobre 1947.

Pour faire face aux besoins accrus de lieux de détention, deux camps sont créés en sus.

Le camp de Châtellerault est ouvert au mois de septembre 1944 par les Forces françaises de l'Intérieur, dans les locaux de la caserne De Laage. En novembre, il passe aux services pénitentiaires, donc sous tutelle préfectorale ; il déménage dans l'ancien collège de garçons, en centre-ville. L'installation accueille des suspects, hommes et femmes, arrêtés pour la plupart sans ordre préfectoral ; leur statut pose des problèmes de régularité importants. La gestion du camp de Châtellerault est en partie déléguée par le préfet de la Vienne au sous-préfet, par ailleurs chargé de la surveillance de l'épuration dans son arrondissement : il reçoit les rapports du directeur du camp, contrôle les effectifs, veille au recrutement et à la gestion du personnel, ainsi qu'aux conditions de vie des détenus. Le camp ferme en mars 1945 : les internés sont alors dirigés vers le camp de Poitiers-route de Limoges.

Un autre camp ouvre en septembre 1944 à Poitiers, dans les faubourgs ouest, au lieu-dit La Chauvinerie. Dans un premier temps sous administration militaire, il est mis à disposition, en janvier 1945, du ministère de l'Intérieur pour servir à la détention de suspects (Allemands principalement) arrêtés sur le front. Les premiers internés arrivent au camp en février. La préfecture procède, au fur et à mesure des vérifications, au rapatriement de ces prisonniers. Le camp est dissout en décembre 1945.

Constitution et conservation de l'ensemble

Les archives des camps de Poitiers-route de Limoges, Rouillé et Poitiers-La Chauvinerie sont récupérées à leur fermeture par le deuxième bureau de la première division de la préfecture, chargé de leur tutelle. Les archives du camp de Châtellerault ont un parcours plus compliqué : les documents concernant l'administration et le personnel sont récupérés par la sous-préfecture, alors que ceux ayant trait aux internés sont dirigés vers le commissariat de la ville.

L'ensemble de documents coté 109 W est un produit des Archives départementales, réalisé à des fins documentaires, sans respect de la provenance des fonds. Son mode de constitution, sur ce point, n'est pas sans analogie avec celui des sous-séries modernes. Alors que certains versements de différents bureaux de la préfecture étaient, en raison de leur sujet,

affectés à la sous-série R⁸, « Affaires militaires : Seconde guerre mondiale² », d'autres y échappent. Sont en effet « prélevés pour reclassement », dans certains versements, des documents provenant du deuxième bureau de la première division (et, par son intermédiaire, des camps)³, d'autres bureaux de la préfecture⁴, du services des Bâtiments départementaux⁵, de la sous-préfecture de Châtellerauld⁶ et du commissariat de cette ville⁷, ayant pour point commun de se rapporter de près ou de loin à l'internement administratif et aux camps d'internement.

Ces documents concernent principalement la période 1940-1946, bien que l'amplitude de dates soit plus large (1939-1964), en raison de la gestion par le deuxième bureau de la première division des suites de la guerre dans les domaines de sa compétence.

L'ensemble de documents, non coté, est tout d'abord conservé à la préfecture, dans les locaux des Archives départementales, puis rue Edouard-Grimaux, quand le service y déménage ; c'est là qu'il reçoit une cote, 104 W, au milieu des années 1980.

Au cours du retraitement du 104 W, à l'été 2003, un fichier des internés de Rouillé, repéré au moment du récolement⁸, a été intégré. Afin d'éviter toute difficulté lors de la communication, l'ensemble a reçu une nouvelle cote, 109 W.

Tri, éliminations et classement

Etant donné l'aspect particulièrement sensible de la période envisagée, on s'est contenté, au cours du classement, d'éliminer les seuls doubles des documents administratifs sans grand intérêt (circulaires et instructions ministérielles, principalement), ainsi que les papiers de corbeille, ce qui représente une élimination d'une trentaine de centimètres linéaires⁹.

Voué à la recherche documentaire, essentiellement pour répondre aux demandes de la préfecture pour la délivrance d'attestations d'internement, l'ensemble 109 W a subi, tout au long de sa constitution, un ensemble d'opération de classement. Ainsi, les documents relatifs à un camp, qu'ils proviennent de la préfecture, de la sous-préfecture de Châtellerauld ou du camp, avaient été regroupés au sein de dossiers thématiques. Les demandes portant généralement sur l'internement d'un individu, on n'a pas touché aux dossiers nominatifs tenus par la préfecture ou par les camps (même si on en a visiblement créé de nouveaux à partir de pièces éparses), et on a regroupé sous la dénomination de « feuilles collectives » d'autres

² Ces documents sont aujourd'hui cotés 76 W.

³ Le mode de constitution de 109 W ne permet pas de suivre exactement les entrées des documents qui le composent. On a pu pourtant déceler huit versements du deuxième bureau de la première division : mars 1944, 29 avril 1944, mars 1945, 30 août 1945, 12 novembre 1947, 18 avril 1955, 22 septembre 1958, 15 juin 1961 (bordereaux dactylographiés) ; d'autres documents ont été versés à d'autres occasions, sans que l'on ait pu en retrouver la trace.

⁴ On n'a pu retrouver que la mention, au sein d'un versement du premier bureau de la deuxième division, le 11 janvier 1956, d'un dossier concernant les « affaires du camp de La Chauvinerie », accompagné de la mention « classé avec les archives des camps » (bordereau dactylographié) ; les recherches pour les autres bureaux n'ont donné aucun résultat.

⁵ Sans qu'on ait pu retrouver trace du versement dont ils proviennent.

⁶ Versement du 27 février 1956 (bordereau dactylographié).

⁷ Versement du 20 février 1956 (bordereau dactylographié).

⁸ Versé le 22 septembre 1958 avec d'autres fichiers provenant de la préfecture et des camps, qui, eux, ont intégré 104 W.

⁹ Pourtant, en raison du reconditionnement (notamment par le découpage des fichiers trop volumineux et l'ajout d'un fichier), 109 W est plus volumineux que 104 W, qui ne mesurait que 20 mètres linéaires.

documents, quel qu'en soit le sujet, quand ils comportaient plus de deux noms propres. Un instrument de recherche manuscrit est venu sanctionner cet état de fait, en masquant les problèmes de respect de provenance.

Le retraitement effectué à l'été 2003 a été l'occasion de donner à l'ensemble une lisibilité dont il était privé jusqu'alors. Il a été choisi, pour des raisons pratiques mais aussi afin de ne pas rajouter en complexité à la situation, de maintenir l'ensemble des documents sous une même cote ; un reclassement s'imposait dès lors, appliquant au maximum les principes du respect des fonds.

On a en premier lieu veillé à regrouper les dossiers et documents qui émanaient d'un même producteur, afin de permettre une lecture par provenance. La question a été particulièrement délicate pour un certain nombre de documents, comme des listes nominatives sans date ni mention de service producteur : quand ils étaient isolés au sein d'un groupe de feuilles collectives, on les a attribués à la préfecture ; quand ils faisaient partie d'un ensemble cohérent, on les y a maintenus. Les brassages multiples des fonds et parties de fonds n'ont que très rarement préservé l'ordre originel ; on a été attentif à le respecter quand il avait été maintenu, par exemple dans le cas des chronos de courrier issus des camps.

La majeure partie des documents produits par la préfecture est issue de l'activité du deuxième bureau de la première division ; on a veillé à faire ressortir, dans le classement, les différentes attributions de ce bureau, qui n'apparaissaient pas clairement jusqu'ici. On a ainsi mis en valeur le rôle du bureau dans le domaine des affaires juives, de l'Épuration, outre celui de tutelle des camps d'internement, déjà bien connu.

Les différents fonds ou morceau de fonds de 109 W apportent des informations complémentaires. On a donc suivi, dans la mise en ordre des documents, une organisation, suggérée par l'état du classement, qu'on a voulu parallèle entre ces différentes entités.

On a ainsi distingué, dans les documents de la sous-préfecture de Châtelleraut, ceux qui traitaient de la tutelle du camp d'internement de ceux qui concernaient la surveillance de l'Épuration, suivant en cela le plan de la préfecture.

Pour les documents concernant les camps eux-mêmes, qu'ils proviennent des camps, de la sous-préfecture de Châtelleraut ou du deuxième bureau de la première division de la préfecture, on a retenu le plan de classement suivant, en l'adaptant à chaque situation :

- Contrôle général des camps (pour la préfecture) et Compte-rendu de l'activité du camp (pour les camps). Ces deux rubriques vont de pair. La préfecture est en effet un relais capital dans le contrôle des camps d'internement par le gouvernement central : elle reçoit les rapports synthétiques sur la situation de chaque camp en ce qui concerne les internés, le personnel et la marche générale du camp, et produit elle-même des synthèses à la demande du ministère ; chaque directeur de camp est tenu de lui rendre compte, de façon périodique ou à la demande, de la situation de son camp.
- Internés. Maintenir un grand nombre d'individus dans des camps d'internement suppose une gestion administrative de leur effectif. Elle comporte le contrôle de l'effectif des internés, l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle de leurs mouvements, que ce soit à titre individuel ou collectif (transferts par convois), leur libération, et le suivi administratif de chaque interné (dossiers individuels).
- Personnel. La préfecture se doit d'organiser et de contrôler la gestion du personnel nécessaire à la marche des camps : elle surveille ainsi son effectif, gère les carrières (recrutement, nomination, avancement, sanction et licenciement), les mouvements, et suit de façon individuelle chaque agent (dossiers individuels). Là

aussi, ce contrôle est effectué en collaboration avec les directeur des centres, qui gardent dans leurs archives les documents correspondants.

- Marche générale du camp. On a regroupé ici tous les documents relatifs aux conditions de vie dans les camps et à leur organisation générale. On trouvera donc sous cette rubrique les dossiers relatifs à la mise en route des camps, à leur dissolution, aux travaux et aménagements nécessaires à leur bon fonctionnement, aux aspects de police des camps (défense, gardiennage, maintien de la discipline), et, de façon plus large, aux conditions matérielles propres à chaque camp.

Conditions d'accès et utilisation

L'ensemble des archives regroupées sous la cote 109 W sont des archives publiques régies par la loi sur les archives du 3 janvier 1979.

Elles portent toutefois sur la Seconde Guerre mondiale ; elles sont donc concernées par l'arrêté de dérogation générale du 29 avril 2002 du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Culture et de la communication : la majeure partie en est donc librement communicable.

Restent non librement communicables, en application de la loi du 3 janvier 1979 et de l'arrêté du 29 avril 2002 :

- les articles 109 W 163 à 167, 109 W 180 à 186, 109 W 195 à 206, 109 W 360 à 362 et 109 W 400 et 401 (dossiers de personnels provenant de la préfecture ou des camps), librement communicables au terme d'un délai de 120 ans à compter de la date de naissance de l'intéressé,
- certains dossiers individuels présents dans les articles 109 W 50 à 69, 109 W 83 à 124, 109 W 132 à 142, 109 W 333 à 353, 109 W 384 à 398 et 109 W 421 (dossiers d'internés), qui contiennent des documents comportant des renseignements individuels de caractère médical, librement communicables au terme d'un délais de 150 ans à compter de la date de naissance de l'intéressé,
- les articles 109 W 278 à 280 et 109 W 288 et 289, contenant des documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions, librement communicables au terme d'un délai de 100 ans à compter de la date de clôture du dossier.

En outre, pour des raisons de conservation matérielle, l'article 109 W 326 n'est pas librement communicable.

Par la période qu'il concerne (Occupation et Libération), ainsi que par les sujets qu'il permet d'aborder, l'ensemble 109 W est revêtu d'un intérêt historique évident. Comportant des documents rédigés en langue allemande (circulaires de l'autorité allemande, éléments de correspondance émanant de la Feldkommandantur 677 – le plus souvent traduits – , listes et rapports – bilingues –) ainsi qu'un ensemble de 32 photographies, il permet d'appréhender les modalités d'application dans la Vienne occupée de la législation anti-juive, ainsi que certains aspects de la période sensible de l'Épuration ; mais il est surtout possible, par son intermédiaire, de connaître le fonctionnement des camps d'internement dans la Vienne au cours de la période.

Les documents peuvent être exploités à différents titres, dont on se borne ici à ne donner que des pistes.

Ces archives sont souvent tout ce qui reste de tangible de l'existence des camps d'internement : le camp de Poitiers-route de Limoges a totalement disparu, remplacé par des immeubles avenue Jacques-Cœur (seule une plaque en perpétue la mémoire) ; des installations en bois du camp de Rouillé il ne subsiste rien ; le souvenir de l'utilisation comme centre d'internement de la caserne de La Chauvinerie à Poitiers, de la caserne De Laage et de l'ancien collège de garçons de Châtellerault est largement perdu, même pour la population

locale. Les documents permettent à un large public d'approcher l'univers des camps, ceux et celles qui les peuplaient, les conditions de vie qui y étaient de rigueur, ainsi que le rôle joué par les autorités françaises pendant l'Occupation.

Les archives regroupées sous la cote 109 W sont riches, et se prêtent bien à une exploitation par l'historien. Les importantes séries de dossiers individuels (internés et personnels) autorisent une approche statistique ; les données fournies par ces séries peuvent être confrontées aux nombreux autres documents que recèlent les différents fonds. Par ailleurs, si le camp de Poitiers-route de Limoges a fait l'objet d'études approfondies, les monographies des camps de Rouillé, Poitiers-La Chauvinerie et Châtellerauld restent à écrire.

Enfin, ces documents peuvent s'avérer utiles au lecteur en quête de ses origines, ou qui, ayant eu à souffrir, personnellement ou au travers de sa famille, des vicissitudes de cette période troublée, souhaite faire établir ses droits.

Afin de tirer parti au mieux des documents, le lecteur, quelle que soit son approche, doit mettre à profit la complémentarité des documents. Le sommaire lui permettra d'avoir une vue générale du plan de classement ; d'autre part, il trouvera en fin du répertoire une table de concordance des cotes de 109 W avec celles de 104 W, une table des noms de lieux, ainsi qu'un index alphabétique.

BIBLIOGRAPHIE

- Fleury (Jean) « Le camp de la route de Limoges à Poitiers », *Monde gitan*, n° 31, 1974, p. 1-7.
- Levy (Paul) « Poitiers, antichambre de la Shoah », *Le monde juif*, n° 153, janvier-avril 1995, p. 120-143.
- Levy (Paul) *Un camp de concentration français : Poitiers (1939-1945)*, Paris, 1995, 338 p.
- Peschanski (Denis) *La France des camps : l'internement (1938-1946)*, Paris, 2002, 549 p.
- Picard (Roger) « La répression du marché noir entre 1941 et 1944 : le camp de Rouillé (Vienne) », *Le temps des restrictions (1939-1949)*, Paris, 1996 (*Cahiers de l'Institut d'Histoire du temps présent* 32-33), p. 411-416.
- Picard (Roger) « Rouillé (septembre 1941-juin 1944) », *Les communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, 1987, p. 192-198.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Pour plus de précisions, voir *La Seconde guerre mondiale. Guide des sources conservées en France, 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994.

Archives départementales de la Vienne

- Série N : Comptabilité départementale¹⁰.
- 1 W : Préfecture, administration générale¹¹.
- 2 W : Préfecture, comptabilité¹².
- 11 W : Cours de justice et chambres civiques dépendant de la cour d'appel de Poitiers : dossiers et fichiers.
- 76 W : Préfecture, affaires militaires, Seconde guerre mondiale (1942-1957)¹³.
- 87 W : Commission de Vérification des internements administratifs de la région de Poitiers (1945-1946).
- 90 W : Délégation régionale aux Questions juives (1941-1944).
- 91 W : Comité départemental de Libération (1944-1950)
- 1183 W : Maison d'arrêt de Loudun¹⁴ (1947-1951).
- 1523 W : Cours de Justice et chambres civiques dépendant de la cour d'appel de Poitiers : arrêts.
- 1566 W : Bâtiments départementaux (1941-1945).

¹⁰ Notamment l'article N 1659.

¹¹ Issu du retraitement des documents de la série M produits après 1940 ; l'ampleur de cet ensemble incite à signaler plus particulièrement les articles 1 W 243-253, 647, 722 et 3144.

¹² Issu du retraitement des documents de la série N produits après 1940; on signalera, pour les mêmes raisons que dans le cas de 1 W, les articles 2 W 120, 161 et 326-334.

¹³ Issu du retraitement des documents de la sous-série R⁸, « Affaires militaires : Seconde guerre mondiale ».

¹⁴ Comprend une série de registres du centre pénitentiaire de Rouillé.

Archives nationales

Centre historique des archives nationales, Paris

AJ³⁸ : Commissariat général aux Questions juives et Service de Restitution des biens spoliés.

F⁷ : Police générale

-Sûreté nationale : F⁷ 14781, 14823-14828, 14883 et 14884.

-Cabinet du Secrétariat général à la Police : F⁷ 14886-14898, 14899-14911, 14924-14973, 15086-15111, 16029-16126.

F⁹ : Affaires militaires

-fichiers non cotés relatifs aux arrestations et à la déportation des juifs.

Centre des Archives contemporaines, Fontainebleau

-Direction des libertés publiques et des affaires juridiques : 860581.

-Affaires militaires : 830368, 830491.

REPertoire

SOMMAIRE

PREFECTURE DE LA VIENNE.....	109 W 1-291
<i>Première division</i>	<i>109 W 1-285</i>
Deuxième bureau.....	109 W 1-283
Affaires juives	109 W 1-19
Camps d'internement	109 W 20-257
Instructions	109 W 20-24
Contrôle général des camps.....	109 W 25-30
Internés	109 W 31-150
Personnel	109 W 151-210
Marche générale des camps.....	109 W 211-245
Allocations aux familles des internés.....	109 W 246-250
Suites de la guerre	109 W 251-257
Epuration	109 W 258-282
Autres attributions	109 W 283
Troisième bureau.....	109 W 284-285
<i>Deuxième division, premier bureau</i>	<i>109 W 286-289</i>
<i>Troisième division</i>	<i>109 W 290-291</i>
Premier bureau	109 W 290
Deuxième bureau.....	109 W 291
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX.....	109 W 292-294
SOUS-PREFECTURE DE CHATELLERAULT	109 W 295-307
Camp de Châtelleraut	109 W 295-302
Epuration	109 W 303-307
CAMP DE POITIERS-ROUTE DE LIMOGES.....	109 W 308-373
Compte-rendu des activités du camp	109 W 308-309
Internés	109 W 310-353
Personnel	109 W 354-362
Marche du camp	109 W 363-373

CAMP DE ROUILLE..... 109 W 374-407

Compte-rendu des activités du camp	109 W 374-375
Internés	109 W 376-398
Personnel	109 W 399-401
Marche du camp	109 W 402-407

CAMP DE POITIERS-LA CHAUVINERIE..... 109 W 408-417

Internés	109 W 408-412
Marche du camp	109 W 413-417

CAMP DE CHATELLERAULT..... 109 W 418-423

Internés	109 W 418-423
----------------	---------------

PREFECTURE
Première division
DEUXIEME BUREAU

Affaires juives

- | | | |
|------------|---|-----------|
| 109 W 1 | Instructions : ordonnances allemandes, loi française, prescription des autorités allemandes, arrêt du Conseil d'Etat. | 1940-1943 |
| 109 W 2 | Biens juifs. – Déclaration : cahier (1940). Liquidation : correspondance (octobre 1942). | 1940-1942 |
| 109 W 3-13 | Population juive, statistiques. | 1940-1944 |
| | 3-5 Enregistrement. | |
| | 3 Déclaration à la préfecture [ordonnance allemande du 27 septembre 1940] : registre, listes modificatives, état des juifs habitant Poitiers. | 1940-1941 |
| | 4 Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut : listes, listes complémentaires, déclarations, correspondance. | 1940-1943 |
| | 5 Fiches des déclarés (classement alphabétique). | 1940-1944 |
| | 6-8 Recensement. | |
| | 6 Région de Poitiers : correspondance, états, relevé nominatif. | 1942 |

- 7-8 Département de la Vienne, réponses des communes (classement par date de circulaire).
- 7 Circulaire du 19 février 1942 : correspondance, états nominatifs. 1942
- 8 Circulaire du 23 octobre 1942 : états nominatifs. 1942
- 9 Situations ponctuelles : états nominatifs et numériques globaux, états nominatifs et numériques partiels. 1942-1944¹⁵
- 10-11 Rapports aux autorités françaises.
- 10 Changements mensuels survenus dans la population juive du département [transmis à la Direction régionale du Service national des Statistiques et à la Délégation régionale du Commissariat général aux Questions juives] : états nominatifs, correspondance. 1942-1944
- 11 Statistiques ponctuelles [transmises au chef de la Police des Questions juives, à la Direction régionale du Service national des Statistiques, à la Direction départementale des Postes et télégraphes] : états numériques, états nominatifs, correspondance. 1942-1943
- 12-13 Rapports aux autorités allemandes.
- 12 Changements mensuels survenus dans la population juive du département : états nominatifs. 1942-1944
- 13 Statistiques et informations transmises à la Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst. 1943
- 109 W 14-16 Juifs, surveillance. 1941-1943
- 14 Etoile jaune, remise : registre. 1942

¹⁵ Nombreuses listes sans dates.

- 15 Fiches individuelles¹⁶. s. d.
- 16 Cas particuliers [dont : refoulement des juifs de la Gironde sur la Vienne, surveillance des maisons juives, signalement de changement de domicile, désignation d'un délégué de l'Union générale des Juifs de France] : correspondance. 1941-1943
- 109 W 17-18 Mouvements et déportation, organisation et contrôle. 1941-1944
- 17 Arrestations et transferts : listes, ordres de réquisition, rapports de gendarmerie, notes, scellés, correspondance. 1942-1944
- 18 Enfants juifs. – Extraits du camp de la route de Limoges et placés dans des familles : listes, fiches (1941). Maintenus en liberté : listes (1942). 1941-1942
- 109 W 19 Suites de la guerre. – Israélites déportés et fusillés, recherches : correspondance, états nominatifs (1944). Spoliation, annulation : décret, liste des commerces et immeubles juifs spoliés, correspondance (1945-1946). Documents fondés sur des distinctions d'ordre racial, destruction [circulaire ministérielle du 6 décembre 1946] : instruction, correspondance (1946-1947). Port de l'étoile jaune, attestation : correspondance (1955-1961). 1944-1961

¹⁶ Une quinzaine de fiches seulement.

Camps d'internement

Instructions

- 109 W 20-21 Instructions générales : décrets-lois, arrêtés ministériels, circulaires, notes de service. 1940-1950
- 20 Etat français, 1940-1944.
- 21 Gouvernement provisoire puis République française, 1943-1950.
- 109 W 22-24 Instructions particulières données aux camps : ordres allemands, circulaires, directives, notes, informations (classement par camp¹⁷). 1940-1945
- 22 Camp de Poitiers-route de Limoges, 1940-1945.
- 23 Camp de Rouillé, 1941-1944.
- 24 Camp de Poitiers-La Chauvinerie, 1945.

Contrôle général des camps

- 109 W 25 Rapports ponctuels produits par la préfecture¹⁸ : correspondance, notes. 1942-1945
- 109 W 26-28 Rapports reçus par la préfecture (classement par camp). 1941-1945

¹⁷ Les articles 109 W 22 et 24 consistent en collections rassemblées à l'occasion du classement à partir de documents isolés.

¹⁸ Un rapport concerne les camps du Vigeant, de Vouillé, Mirebeau, Neuville, Lusignan, aménagés pour recevoir des réfugiés, puis utilisés comme « petits camps » d'internement pendant l'occupation, notamment pour les besoins de l'organisation Todt.

26 Camp de Poitiers-route de Limoges. – Rapports à la police allemande [Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst] : rapports mensuels, correspondance (janvier 1943-août 1944). Rapports au Secrétariat général à la Police : instructions, rapports mensuels (novembre 1941, juin 1942-août 1944). Rapport d'inspection (octobre 1943). Rapports à l'Inspection générale des Camps : rapports mensuels, correspondance (novembre 1944-novembre 1945).

1941-1945

27-28 Camp de Rouillé.

27 Rapports périodiques. – Rapports à la police allemande [Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst] : instructions, rapports mensuels, correspondance (novembre 1942-juin 1944). Rapports au Secrétariat général à la Police : instructions, correspondance, rapports mensuels (juin 1942-décembre 1943¹⁹), rapports bi-mensuels (mai-juin 1942, septembre 1942-avril 1943, mai-juin 1944), états de quinzaine (octobre-décembre 1941). Rapports mensuels à l'Inspection générale des Camps (novembre 1944-février 1945).

1942-1945

28 Rapports d'inspection : rapports, plans, organigramme, comptes-rendus d'inspection, correspondance.

1941-1943

29 Camp de Poitiers-La Chauvinerie : rapports mensuels.

1945

30 Camp de Châtelleraut : rapports mensuels, états de quinzaine, correspondance.

1944-1945

¹⁹ Manquent août et novembre 1942

Internés

- 109 W 31 Répertoire alphabétique des dossiers d'internés. 1945
- 109 W 32 Etrangers internés, fiches individuelles (classement alphabétique par nationalité). 1940-1944

Camp de Poitiers-route de Limoges

- 109 W 33-35 Contrôle des effectifs. 1940-1945
- 33 Situations numériques. – Situations périodiques : états bi-hebdomadaires (mai 1941-juin 1942, novembre 1944-novembre 1945), états quotidiens (30 octobre 1944-1^{er} décembre 1945). Situations ponctuelles [dont ensemble de l'effectif²⁰, réfugiés hébergés, étrangers internés²¹] (1940-1945). 1940-1945
- 34-35 Etats nominatifs.
- 34 Ensemble des internés, avant Libération-1945
- 35 Par catégories. – Nomades (1940-1941). Juifs (1941). Droit commun et indésirables (1944). Marché noir (1944-1945). Politiques (1943-1945). Défaillants au Service du Travail obligatoire (1943). Indigènes algériens (1943). Miliciens et Waffen-SS (1945). Suspects en attente de décision de la cour de Justice (1944-1945). Etrangers [dont Allemands, Sarrois et Rhénans, Polonais, Soviétiques et alliés] (1945). 1940-1945
- 109 W 36-40 Mouvements. 1941-1945
- 36 Arrivées d'internés, contrôle : comptes-rendus du directeur du camp, note d'information. 1942-1945

²⁰ Concerne également les internés des maisons d'arrêt de Poitiers et de Loudun, ainsi que ceux de Châtelleraut.

²¹ Certains documents concernent le camp de Poitiers-La Chauvinerie.

- 37 Sorties temporaires [pour visite médicale, audition au tribunal],
autorisation : correspondance.
1941-1944
- 38 Hospitalisation, contrôle : instructions, comptes-rendus au préfet,
certificats médicaux, états des internés hospitalisés, correspondance.
1941-1944
- 39 Libérations. – Contrôle : instructions [dont allemandes], ordres et
arrêtés préfectoraux, extrait des délibérations du Comité
départemental de Libération, comptes-rendus du directeur (1941-
1944). Juifs ayant la nationalité française : instructions, états
nominatifs, correspondance (1942). Contre engagement dans le
corps expéditionnaire d'Extrême-Orient : instructions (1945).
1941-1945
- 40 Transferts [arrivées et départs], organisation et contrôle :
instructions, états nominatifs, correspondance, notes, ordres de
réquisition, comptes-rendus, rapports de police.
1942-1945
- 41 Comptes-rendus quotidiens du directeur du camp : états nominatifs.
décembre 1944-novembre 1945
- 109 W 42-43 Evasions, contrôle.
1941-1945
- 42 Instructions : rapport, correspondance.
1941
- 43 Recherches : dossiers de procédure – comptes-rendus au préfet,
comptes-rendus au Sicherheitsdienst, rapports de gendarmerie,
fiches de renseignements, correspondance. – Recherches
individuelles (1941-1944, classement alphabétique). Recherches
collectives (1941-1945, classement chronologique).
1941-1945
- 109 W 44 Travail, autorisation : note, correspondance, comptes-rendus.
1941-1945
- 109 W 45 Remboursement des frais d'internement. – Par les internés présents au camp :
instructions, états nominatifs, correspondance, notes (1944-1945). Par le
ministère de la Justice [détenus sous mandat de dépôt de la cour de justice] :
instruction, états nominatifs (1945). Enquête sur la solvabilité d'anciens
internés (par départements) : correspondance, états nominatifs, rapports de
police (1946).
1944-1948

109 W 46	Informations et pièces transmises par la préfecture : correspondance, notes, comptes-rendus, bordereau d'envoi d'arrêtés d'internement.	1944-1946
109 W 47-68	Contrôle administratif.	1940-1945
47	Nomades : fiches individuelles.	1940-1945
48	Pièces justificatives de l'internement, demande : correspondance, états nominatifs.	1942-1945
49	Personnes frappées d'internement faisant l'objet de recherches ²² : dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, correspondance, rapports de police et de gendarmerie – (classement alphabétique).	1941-1945
50-68	Internés effectifs : dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, procès-verbaux d'audition, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie, rapports de police – (classement alphabétique).	1941-1945
50	Aal-Baf.	
51	Bai-Ber.	
52	Bes-Boy.	
53	Bra-Cha.	
54	Che-Cyt.	
55	Dab-Din.	
56	Dol-Fal.	
57	Fau-Gar.	
58	Gas-Gua.	
59	Gue-Jau.	
60	Jea-Lar.	

²² Certaines font l'objet d'un dossier individuel dans la série des internés effectifs.

- 61 Las-Lez.
- 62 Lho-Maz.
- 63 Med-Nev.
- 64 N'Gu-Phi.
- 65 Pic-Reg.
- 66 Rei-Ryc.
- 67 Sab-Szn.
- 68 Tac-Var.
- 69 Vas-Zub.

Camp de Rouillé

- 109 W 70 Contrôle des effectifs : états nominatifs et numériques globaux et partiels, correspondance. 1941-1945
- 109 W 71-77 Mouvements. 1942-1945
 - 71 Arrivée d'internés par d'autres préfets, contrôle : correspondance, télégramme. 1942-1945
 - 72 Hospitalisation, contrôle : états nominatifs avec avis du médecin, correspondance. 1943-1944
 - 73-74 Libérations.
 - 73 Contrôle et instruction des demandes : instructions, avis des Renseignement généraux, états numériques mensuels, correspondance, comptes-rendus au ministre. 1942-1945
 - 74 Internés « marché noir » libérables, affectation au Service du Travail obligatoire après visite médicale hebdomadaire : instructions, états nominatifs, décisions de la commission médicale. avril-août 1944

- 75-76 Transferts [arrivées et départs, dont volontaires pour la relève en Allemagne et pour l'organisation Todt à Neuville, Migné et Royan], organisation et contrôle : états nominatifs, instructions allemandes et françaises, comptes-rendus du commandant, ordres de réquisition (classement chronologique).
1942-1945
- 75 1942-1943
- 76 1944-1945
- 77 Comptes-rendus quotidiens du commandant du camp : correspondance, états nominatifs.
décembre 1942-juin 1944²³
- 109 W 78 Evasions et tentatives [dont évasion organisée le 11 juin 1944 par les F.F.I.], contrôle et répression : instructions, comptes-rendus du commandant du camp, rapports de police, procès-verbaux de gendarmerie, comptes-rendus au ministre.
1942-1944
- 109 W 79-124 Contrôle administratif.
1941-1945
- 79 Informations administratives sur les internés transmises par la préfecture : correspondance.
1942-1944
- 80-81 Fiches des internés (classement alphabétique).
1941-1944
- 80 Aba-Kry.
- 81 Lab-Zuc.
- 82 Pièces justificatives de l'internement, demande : correspondance.
1943-1944
- 83-124 Dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, procès-verbaux d'audition, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie, rapports de police – (classement alphabétique).
1941-1945
- 83 Aba-Arr.
- 84 Ass-Ban.
- 85 Bar-Bea.

²³ Lacunes.

- 86 Bec-Beu.
- 87 Bic-Boi.
- 88 Bol-Bos.
- 89 Bou-Bro.
- 90 Bru-Cer.
- 91 Cha.
- 92 Che-Col.
- 93 Com-Cuv.
- 94 Dab-Deg.
- 95 Del-Dej.
- 96 Doh-Duc.
- 97 Dud-Duz.
- 98 Ego-Fil.
- 99 Fle-Fui.
- 100 Gab-Gay.
- 101 Geb-Gou.
- 102 Gra-Gys.
- 103 Had-Hyr.
- 104 Ico-Jus.
- 105 Kai-Lan.
- 106 Lap-Lef.
- 107 Leg-Ley.
- 108 Lhe-Mai.
- 109 Mak-Mar.
- 110 Mas-Maz.

- 111 Mec-Miz.
- 112 Moe-Mus.
- 113 Nad-Our.
- 114 Pac-Pav.
- 115 Pea-Piz.
- 116 Pla-Put.
- 117 Que-Riv.
- 118 Rob-Rys.
- 119 Saa-Sev.
- 120 Sic-Swa.
- 121 Tab-Thu.
- 122 Tib-Tze.
- 123 Urf-Vin.
- 124 Van-Zys.

- 125 Internés mis à la disposition des cours de Justice : dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, arrêtés de mise à disposition des cours, rapports de situation transmis par d'autres préfets, procès-verbaux de gendarmerie.
1944-1945

Camp de Poitiers-La Chauvinerie

- 109 W 126-127 Contrôle des effectifs.
1945

- 126 Situations de quinzaine : états numériques, états nominatifs des modifications.
mars-octobre 1945

- 127 Etats ponctuels [dont Allemands internés par le préfet de Police, internés originaires de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, internés invalides, Allemands à rapatrier par zone d'occupation, Polonais internés, femmes allemandes, suspects nazi et membres de la Gestapo, Sarrois] : instructions ministérielles, instructions au directeur du camp, états nominatifs, correspondance. 1945
- 109 W 128-130 Mouvements. 1945
- 128 Libérations, contrôle : correspondance, ordres de libération, arrêtés d'internement, état nominatif. 1945
- 129 Transferts et rapatriement, organisation et contrôle : instructions de l'Inspection générale des Camps, correspondance, ordres de réquisition, rapports du directeur du camp, comptes-rendus du commissaire de police, rapports des Renseignements généraux, rapports de gendarmerie, états nominatifs. 1945
- 130 Comptes-rendus du chef de camp sur l'arrivée et le départ d'internés : rapports, états nominatifs des mutations²⁴. 1945
- 109 W 131 Travail : instructions, situations hebdomadaire des effectifs employés hors du camp, rapport du directeur, état numérique des professions des internés, conventions de louage de travail, correspondance. 1945
- 109 W 132-142 Contrôle administratif : dossiers individuels – correspondance, rapport du directeur du camp, certificat de libération, décisions de libération, rapports de gendarmerie, procès-verbaux de gendarmerie, arrêtés de libération, arrêtés d'internement – (classement alphabétique). 1945
- 132 Ach-Boe.
- 133 Bog-Det.
- 134 De W-Fro.
- 135 Fuc-Hen.
- 136 Her-Hie.

²⁴ Lacunaire : pour la première quinzaine de juin, la seconde quinzaine de juillet et la première quinzaine d'octobre seulement.

- 137 Hin-Lil.
- 138 Lin-Neu.
- 139 Nic-Rin.
- 140 Rip-Sch.
- 141 Sei-Vor.
- 142 Waa-Zwo.

Camp de Châtellerault

- 109 W 143 Contrôle ponctuel des effectifs : états nominatifs, états statistiques. 1944-1945
- 109 W 144 Transferts, contrôle et organisation²⁵ : états nominatifs, ordres de réquisition, billet de transport, mémoire des frais de conduite, procès-verbaux de gendarmerie, correspondance, fiche d'interné. 1944-1945
- 109 W 145 Libérations provisoires, libérations définitives et mises à disposition de la Cour de Justice. – Enquête et décision : états nominatifs, correspondance, avis du sous-préfet de Châtellerault, avis du juge d'instruction, rapport des Renseignements généraux, arrêtés préfectoraux. 1944-1945
- 109 W 146 Contrôle administratif : correspondance, notices individuelles. 1944-1945

Maison d'arrêt de Poitiers

- 109 W 147 Communistes, anarchistes et terroristes : états nominatifs. 9 et 11 mars 1944
- 109 W 148 Transferts. – Contrôle et organisation : état nominatif, bons de transport, rapports de gendarmerie, correspondance (juillet-août 1942). Liaison avec le palais de justice par fourgon cellulaire, mise en place : correspondance, rapport de l'ingénieur d'arrondissement, note (mai-juillet 1942). 1942

²⁵ Notamment vers le camp de Poitiers-route de Limoges à la fermeture du camp (mars 1945).

Maison d'arrêt de Loudun

- 109 W 149 Communistes, anarchistes et terroristes : états nominatifs, extrait d'écrou.
8-11 mars 1944

Hôtel Dieu

- 109 W 150 Evasions. – Consignes : instructions, notes, correspondance (1942). Contrôle : note, compte-rendu au ministre, correspondance (1942-1944). Contre-visites visant à vérifier les motifs d'hospitalisation, mise en œuvre et compte-rendu : correspondance, rapports du médecin (1944).
1942-1944

Personnel

- 109 W 151 Nomination des gardiens à titre provisoire jamais entrés en poste : arrêtés de nomination.
1941-1945

Camp de Poitiers-route de Limoges

- 109 W 152 Instructions²⁶ : note, correspondance.
1943-1945
- 109 W 153 Contrôle ponctuel des effectifs : états nominatifs et numériques.
1944-1945
- 109 W 154 Recrutement et nomination : instructions, arrêtés de nomination, bordereaux d'envoi d'ampliation d'arrêtés, correspondance.
1942-1945
- 109 W 155 Réquisition au titre du Service du Travail obligatoire : demandes d'enquête, rapport de police, certificats d'aptitude, comptes-rendus des prises de service, états nominatifs.
1943

²⁶ A noter : certains documents concernent aussi le camp de Rouillé.

- 109 W 156 Prises de fonction, contrôle²⁷ : comptes-rendus du directeur, procès-verbaux d'installation. 1942-1945
- 109 W 157 Reclassement : instruction ministérielle, correspondance. février-avril 1944, janvier 1946
- 109 W 158 Démission et licenciement : comptes-rendus du directeur du camp, arrêtés de licenciement, correspondance. 1943-1945
- 109 W 159 Suivi des mutations : états bi-hebdomadaires, états nominatifs des gains et des pertes, correspondance. janvier-août 1944, juillet-août 1945
- 109 W 160 Traitement et avantages [dont émoluments, bicyclettes, cartes de travailleurs de force, congés], attribution : circulaires ministérielles, note, arrêté régional, correspondance, états nominatifs. 1941-1945
- 109 W 161 Sanctions, contrôle : instructions, notes, correspondance. 1943-1945
- 109 W 162-167 Contrôle administratif. 1941-1945
- 162 Pièces et informations, demande : correspondance, états nominatifs. 1943-1944
- 163-167 Dossiers individuels – notices individuelles, certificats de travail, feuilles de note, arrêtés de nomination et de licenciement, correspondance – (classement alphabétique). 1941-1945
- 163 Ach-Cha.
- 164 Che-Gué.
- 165 Gui-Mil.
- 166 Moi-Rou.
- 167 Roy-Win.

²⁷ Lacunaire.

Camp de Rouillé

- | | | |
|---------------|--|------------|
| 109 W 168 | Contrôle des effectifs : états nominatifs mensuels (janvier-septembre 1942), états nominatifs ponctuels (novembre 1941, mai 1943, juin 1944, octobre 1944). | 1941-1944 |
| 109 W 169 | Recrutement, annonce à la presse : notes, correspondance. | 1941 |
| 109 W 170 | Nominations collectives, ratification par le ministre : listes nominatives, bordereaux d'envoi, correspondance, arrêtés de nomination. | 1941-1942 |
| 109 W 171 | Titularisation et passage dans la police nationale : circulaires ministérielles, correspondance, fiche type de candidature. | 1941-1942 |
| 109 W 172 | Avancement : propositions de promotion, avis de promotion. | 1943-1944 |
| 109 W 173 | Détachement à la Rochelle [camp de travail de l'organisation Todt] : instruction ministérielle, correspondance, rapports du directeur de camp. | 1944 |
| 109 W 174 | Licenciement groupés : arrêtés ministériels, bordereaux d'envoi. | 1942-1943 |
| 109 W 175-176 | Mouvements [arrivées, départs, démissions, mutations]. | 1940-1944 |
| 175 | Contrôle et gestion : correspondance, comptes-rendus du chef de camp, bordereaux d'envoi d'arrêtés collectifs de nomination, états nominatifs. | 1940-1941 |
| 176 | Rapports mensuels. – A la Délégation du Personnel et de l'administration de la Direction générale de la Police nationale : correspondance, états nominatifs des mutations du personnel, états numériques de l'effectif des internés, états nominatifs des internés entrés au camp (janvier-décembre 1942). Au délégué du Secrétaire général au Maintien de l'ordre : situations numériques, état des mutations, extrait du rapport mensuel général, correspondance (janvier-juillet 1944). | 1942, 1944 |

- 109 W 177 Avantages. – Logement, attribution : notes, ordres de réquisition, correspondance (1941-1944). Gratifications, attribution : circulaire ministérielle, correspondance (1943). Supplément de travailleurs de force, attribution : circulaire ministérielle, correspondance (1943). Congés, annulation : correspondance (1944).
1941-1944
- 109 W 178 Epuration : liste nominative, extraits des délibérations du comité départemental de Libération, correspondance (1944-1945).
1944-1945
- 109 W 179-186 Contrôle administratif.
1940-1946
- 179 Pièces et informations, demande : correspondance.
1943
- 180-186 Dossiers individuels – notices individuelles, certificats, feuilles de note, arrêtés de nomination et de licenciement, correspondance, états signalétiques et des services, procès-verbaux de police et de gendarmerie, rapports – (classement alphabétique).
1940-1946
- 180 Ada-Bou.
- 181 Bra-Cou.
- 182 Dab-Fre.
- 183 Gab-Ing.
- 184 Jac-Mul.
- 185 Nai-Rou.
- 186 Sab-Yan.

Camp de Poitiers-La Chauvinerie

- 109 W 187 Contrôle ponctuel des effectifs : états nominatifs et numériques.
1945
- 109 W 188 Surveillants et gardiens, demande de nomination : état numérique, correspondance.
mars, juillet 1945

- 109 W 189 Recrutements. – Interprète : correspondance, rapport du directeur du camp, état des postes vacants (juin-août 1945). Gardiens, surveillantes, secrétaires, et inspecteurs chefs, visite médicale : correspondance, certificat médical d'aptitude (1945). Inspecteur pour le rapatriement des internés, mise à disposition : télégramme ministériel (1^{er} juin 1946).
1945-1946
- 109 W 190 Nominations, promotions, mutations, démissions et licenciements collectifs²⁸ : correspondance, états nominatifs, arrêtés collectifs.
1945
- 109 W 191 Arrivées et départs, rapports du directeur du camp : comptes-rendus.
1945
- 109 W 192 Avantages. – Salaire du directeur du camp, réclamation : correspondance (janvier-février 1945). Supplément de travailleurs de force, attribution : correspondance (1945)
1945
- 109 W 193 Discipline. – Tenue des gardiens, instructions : correspondance (novembre 1945). Sanctions, contrôle : correspondance, rapports (1945).
1945
- 109 W 194-206 Contrôle administratif.
1945-1946
- 194 Pièces et informations, demande par la préfecture : correspondance.
mai-juin 1945
- 195-206 Dossiers individuels – demandes d'emploi, extraits de casier judiciaire, renseignements de police, arrêtés de nomination, procès-verbaux d'installation, correspondance, arrêtés de licenciement ou de démission – (classement alphabétique).
1945-1946
- 195 Acc-Bea.
- 196 Ber-Bri.
- 197 Bro-Com.
- 198 Con-Dia.
- 199 Dru-Gen.
- 200 Gia-Imb.

²⁸ Les documents similaires ne concernant qu'un agent sont classés dans les dossiers individuels de personnel.

201	Jal-Luc.
202	Maf-Miq.
203	Mol-Pet.
204	Pic-Que.
205	Rac-Soi.
206	Sou-Voi.

Camp de Châtellerault

109 W 207	Contrôle des effectifs : état nominatif, état numérique.	1 ^{er} janvier 1945
109 W 208	Recrutement, enquête sur les candidats : demandes d'emploi, extraits de casier judiciaire, fiches de renseignement, rapports de police, correspondance.	1944
109 W 209-210	Contrôle administratif.	1944-1945
209	Demande de dossiers au sous-préfet de Châtellerault : correspondance, arrêtés de nomination, certificats médicaux, états nominatifs.	
210	Dossiers individuels – correspondance, rapport de police, fiches de renseignements, arrêtés de nomination, arrêtés de démission, correspondance – (classement alphabétique par emploi).	

Marche générale des camps

Camp de Poitiers-route de Limoges

- 109 W 211 Mise en route du camp de nomades : instructions allemandes, rapport de gendarmerie, correspondance.
décembre 1940
- 109 W 212-214 Administration générale.
1941-1945
- 212 Statut administratif. – Projet de transformation du statut d'internement des nomades en assignation à résidence : correspondance (juillet 1941). Rattachement administratif au préfet délégué²⁹ : note d'information, correspondance (avril 1943). Quartier pénitentiaire, projet d'installation : correspondance, rapport du directeur régional des Services pénitentiaires (août-septembre 1945).
1941-1945
- 213 Intégration du personnel et des internés du camp de Monts-La Lande : instructions, correspondance, état des traitements du personnel, états nominatifs des mutations d'internés.
1943-1944
- 214 Gestion comptable. – Imputation des dépenses aux Frais d'occupation, instructions : instruction ministérielle, instruction allemande, notes de service du troisième bureau de la deuxième division (1941-1942). Paiement des mandats aux internés, instructions : correspondance (avril 1943). Régie d'avance, création et relèvement : correspondance (1944-1945).
1941-1945
- 109 W 215 Travaux et aménagements, contrôle : correspondance, notes, comptes-rendus d'exécution, rapport des Ponts et chaussées, états d'avancement des travaux, soumissions, plans, baux.
1941-1947
- 109 W 216-218 Police du camp.
1941-1945

²⁹ Concerne aussi le camp de Rouillé.

- 216 Sécurité. – Armement³⁰, contrôle : instructions, correspondance, renseignements (1942-1944). Camouflage et abris anti-aériens, contrôle : instruction française, instructions allemandes, comptes-rendus, correspondance (1943-1944). Protection contre les coups de main, organisation et contrôle : instructions, correspondance (1944-1945).
1942-1945
- 217 Services de garde, organisation : consignes (1941), instructions (1943), correspondance (1944), notes de service (1945), plan des postes de garde (s. d.).
1941-1945
- 218 Discipline. – Règlement intérieur et instructions (1941-1942, 1945). Colis, sorties et visites, régime : instructions, comptes-rendus, correspondance (1941-1944). Interdictions et autorisations [dont jeux de carte, fête pour le 14 juillet] : correspondance, rapports (1941-1944). Incidents et sanctions : rapports, correspondance, coupures de presse (1941-1945).
1941-1944
- 109 W 219 Conditions matérielles [hygiène et service de santé, ravitaillement et couchage, habillement, matériel, véhicules, service social, lutte contre l'incendie, vente de journaux, matériel scolaire, culte], contrôle : notes, comptes-rendus, état des besoins et des existants, correspondance, photographies, rapports de police, procès-verbaux.
1941-1945
- 109 W 220 Liquidation. – Instructions : circulaires ministérielles, correspondance³¹ (1945-1947). Internés, évacuation : correspondance, ordre de réquisition, bons de transport (1945). Personnel, licenciements : correspondance (1945), arrêtés (1945-1946). Terrains, régularisation : engagements (1939), plans (1945), état des lieux (1945), baux de régularisation (1945), états des sommes dues (1945), correspondance (1945-1950). Matériel, contrôle : états du matériel, correspondance (1945-1946).
1939-1950

Camp de Rouillé

- 109 W 221 Mise en service : correspondance.
1941

³⁰ Certains documents, concernant l'armement, concernent à la fois le camp de la route de Limoges et le camp de Rouillé.

³¹ Certains documents concernent aussi le camp de Poitiers-La Chauvinerie.

- 109 W 222 Occupation des terrains, règlement : engagement (1941), détail des sommes dues (1944-1949), baux administratifs (1945), correspondance (1944-1950).
1941-1950
- 109 W 223 Fermetures, réouvertures et liquidation, contrôle : instruction ministérielle (1946), correspondance (1944-1950), notes (1948-1953), état du personnel (1944), état du matériel (1944-1945), rapport de gendarmerie (1947).
1944-1953
- 109 W 224 Travaux et aménagements, contrôle : rapports de l'ingénieur en chef du Service vicinal, marchés, devis, plans, détails estimatifs, correspondance.
1941-1945
- 109 W 225-227 Police du camp.
1941-1945
- 225 Sécurité. – Armement, contrôle : comptes-rendus du directeur, plan, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie, état des armes et munitions (1943-1944). Surveillance des environs : correspondance, arrêté d'interdiction de la commune aux personnes étrangères, procès-verbal de gendarmerie, rapports de police (1943-1944).
1943-1944
- 226 Service de garde, organisation et contrôle : instructions, comptes-rendus du directeur du camp, correspondance, ordres de réquisition, rapport de police.
1941-1944
- 227 Discipline. – Règlement intérieur, mise au point : instructions ministérielles, correspondance, règlements intérieurs (1942, 1945). Contrôle [dont visites] : instruction allemande, instructions ministérielles, rapports du directeur du camp, note de service (1941-1944). Incidents [dont rixes et activités communistes] et sanctions, contrôle : correspondance, comptes-rendus du directeur du camp, procès-verbaux de gendarmerie, rapports de police (1943-1944).
1941-1945
- 109 W 228 Conditions matérielles [habillement, ravitaillement, couchage, service social, service de santé, eau, électricité et chauffage, spectacles et distractions, matériel], contrôle : notes, correspondance, comptes-rendus du directeur, rapports, états des besoins, états de l'existant, photographies.
1941-1945

Camp de Poitiers-La Chauvinerie

- 109 W 229 Mise en service : correspondance, rapports.
1944-1945

- 109 W 230 Régie d'avance, création : correspondance. 1945
- 109 W 231 Travaux et équipement, contrôle : états des besoins et des existants, baux de location de véhicule, rapports de l'ingénieur des Ponts et chaussée, rapports de police, procès-verbaux d'audition, devis, procès-verbaux de remise aux Domaines, correspondance. 1945-1947
- 109 W 232-234 Discipline. 1945
- 232 Règlement intérieur, mise au point : projets, correspondance. 1945
- 233 Correspondance et colis envoyés ou reçus par les internés, contrôle : ordonnance, circulaire ministérielle, état des internés italiens, rapports du directeur du camp, correspondance. 1945
- 234 Incidents et sanctions, contrôle : correspondance, rapports journaliers du directeur du camp. 1945
- 109 W 235 Conditions matérielles [bibliothèque, hygiène et service de santé, habillement, vivres, ravitaillement], contrôle : rapports, correspondance, marchés de gré à gré, notes. 1945
- 109 W 236 Liquidation. – Instructions ministérielles : correspondance, note (octobre 1945). Annonce à la presse : correspondance (novembre 1945). Terrains, libération : liste des propriétaires fonciers (1945). Personnel, mutation et licenciement : note, état du personnel proposé à la mutation, arrêtés préfectoraux, correspondance (1945-1946). Matériel, destination : correspondance, bons de renvoi, état des lieux, état du matériel (1945-1946). Biens des internés, destination et réclamations : correspondance, notes, état des biens (1945-1946). 1945-1946

Camp de Châtellerault

- 109 W 237 Prise en charge par les services pénitentiaires : correspondance, liste des détenus. novembre 1944
- 109 W 238 Travaux et équipement, contrôle : Rapport du directeur. 1945-1946

- 109 W 239 Discipline. – Sanctions aux internés, contrôle : rapport du directeur, correspondance (1944). Règlement intérieur, mise au point : correspondance (1945).
1944-1945
- 109 W 240 Conditions matérielles. – Habillement, demande : correspondance (1945). Service médical, installation : correspondance (1945).
1945
- 109 W 241 Liquidation : correspondance, ordre de mission, état du matériel.
1945

Hôtel Dieu

- 109 W 242 Regroupement des internés au pavillon Dalesmes : correspondance, état nominatifs des internés.
1942, 1944
- 109 W 243 Travaux et aménagements [dont installation d'une ligne téléphonique], contrôle : correspondance, comptes-rendus d'exécution, rapports de police, procès-verbaux d'audition, rapport de l'ingénieur des Ponts et chaussées.
1942-1943
- 109 W 244 Discipline³², contrôle : circulaire ministérielle, instructions, procès-verbaux d'audition, rapports de quinzaine du commissaire central, état nominatif des internés hospitalisés, correspondance.
1941-1945
- 109 W 245 Remise en état après libération des lieux : correspondance.
1948-1949

Allocations aux familles des internés

- 109 W 246 Instructions : circulaires ministérielles, décrets gouvernementaux.
1941-1946
- 109 W 247 Examen des demandes : rapports des maires, certificats de non-imposition, état des internés, rapports de police, correspondance.
1941

³² Certains documents concernent des colons de Saint-Hilaire, hospitalisés à l'Hôtel Dieu dans le même quartier que les internés administratifs.

- 109 W 248 Crédits, demande au ministère : états nominatifs mensuels, situations de crédits, correspondance. 1941-1944
- 109 W 249 Etats nominatifs mensuels des allocataires. janvier-août 1944
- 109 W 250 Fiches des allocataires. 1942-1945

Suites de la guerre

- 109 W 251 Objets appartenant aux internés, destination : circulaire ministérielle (1946, 1947), correspondance (1950), bon d'enlèvement (1950), déclaration de remise aux Domaines (1950). 1946-1950
- 109 W 252 Attestations d'internement administratif, délivrance : procès-verbal de gendarmerie, notes, certificats, correspondance. 1946, 1956-1960
- 109 W 253 Attestation de service administratif dans les camps d'internement, délivrance : correspondance. 1951, 1955
- 109 W 254 Recherches et renseignements relatifs aux internés : correspondance. 1945-1960
- 109 W 255 Tombes des internés au cimetière de la Pierre-Levée à Poitiers, entretien : correspondance (1945-1964), arrêtés ministériels (1955-1958), facture (1956). 1945-1964
- 109 W 256 Vol de matériel par les internés du camp de Poitiers-route de Limoges [en 1945], enquête : correspondance, rapport de police. 1947
- 109 W 257 Visite d'anciens résistants à la maison d'arrêt de Poitiers, autorisation : correspondance. 1953

Epuration³³.

³³ Certaines procédures, sensibles, sont traitées conjointement avec le Cabinet : les archives produites par les deux bureaux sont souvent mêlées.

- 109 W 258 Instructions : ordonnance, circulaires ministérielles, instructions du commissaire régional de la République, correspondance.
1944-1945
- 109 W 259 Commissions liées à l'Epuration. – Comité départemental de Libération, contrôle : états statistiques, notes, extraits des délibérations, correspondance (1944). Commission de Vérification des internements administratifs, installation : arrêté régional, correspondance, circulaire (1944-1945). Commission consultative de Sécurité publique, contrôle : circulaire, lettres de convocation, correspondance (1945).
1944-1945
- 109 W 260 Mesures de répression administrative de la collaboration avec l'ennemi et des activités anti-nationales, états de quinzaine : notes, correspondance, états statistiques.
1945
- 109 W 261 Entreprises, mise sous séquestre : correspondance, état.
janvier 1945
- 109 W 262 Répression administrative de la collaboration avec l'ennemi et des activités anti-nationales dans l'arrondissement de Châtellerauld, contrôle : états nominatifs des arrestations et libérations, instructions au sous-préfet, rapport du sous-préfet sur des incidents.
1944-1945
- 109 W 263-281 Mesures privatives de liberté.
1944-1945
- 263 Arrêtés types, projets : brouillons, notes.
1944
- 264 Notification de décisions du préfet de la Vienne hors du département : correspondance, procès-verbal de police.
1946
- 265 Ampliations d'arrêtés du commissaire régional de la République adressées au préfet de la Vienne : bordereaux d'envoi.
1945
- 266 Nombre d'arrêtés pris depuis la Libération, rapport au ministre : télégramme, correspondance, notes.
1945-1946

- 267 Révision des dossiers des personnes frappées d'une mesure administrative : états statistiques, télégramme, circulaire ministérielle, correspondance.
1945-1946
- 268-270 Assignations à résidence et interdictions de séjour : dossiers individuels – ampliation d'arrêté, procès-verbaux de notification, correspondance – (classement alphabétique).
1945-1946
- 268 Ade-Gra.
- 269 Gre-Pas.
- 270 Phe-Zam.
- 271-277 Internement.
- 271 Etats statistiques.
janvier, mai 1945
- 272 Renseignements demandés par le préfet : correspondance, procès-verbaux de police et de gendarmerie, télégrammes.
1945
- 273 Informations transmises au commissaire régional de la République et aux autorités militaires : correspondance.
1945
- 274 Enquête des services de renseignement auprès des internés, autorisation : rapport des Renseignements généraux, correspondance.
1945
- 275 Marché noir, miliciens et Waffen-SS, répression : correspondance, note d'information, coupures de presse, état nominatif.
1945
- 276 Etrangers internés, renseignements : correspondance, état nominatif.
1945
- 277 Cas particuliers [dont questions relatives à la situation d'internés, autorisations de visite, évasions] : correspondance avec autres préfets, correspondance.

1945

278-281 Contrôle des personnes frappées d'une mesure administrative (classement par lieu de détention).

278 Arrondissement de Châtelleraut [camp de Châtelleraut et maison d'arrêt de Loudun], mises à disposition de la Cour de Justice et mises en liberté provisoire : arrêtés préfectoraux, états nominatifs.

1944

279 Maison d'arrêt de Loudun. – Mises à disposition de la cour de Justice : délibération de Commission de Triage, arrêtés préfectoraux, états nominatifs, correspondance (1945). Mises en liberté de condamnés par la Cour de Justice, avis du préfet : rapports de police, correspondance (1945). Allemands présents dans la maison d'arrêt, état nominatif (1945).

1945

280 Maison d'arrêt de Poitiers. – Détenus sans ordre d'écrou régularisation : correspondance, notes, états nominatifs (1944). Transferts de détenus, contrôle : correspondance (1945). Renseignements à des particuliers : correspondance (1946). Mises en liberté de condamnés par la Cour de Justice, avis du préfet : avis du surveillant général, correspondance, rapports de police (1944-1946).

1944-1946

281 Centre pénitentiaire de Rouillé³⁴. – Commission de surveillance, instauration : extraits des délibérations du Conseil général de la Vienne, notes, correspondance, arrêté préfectoral.

1946-1947

282 Levée des mesures. – Arrêtés concernant des souteneurs détenus au camp de Poitiers-route de Limoges, envoi au ministre : correspondance (1944). Notification : ampliements d'arrêtés, correspondance (1946).

1944, 1946

³⁴ Pour femmes condamnées par la Cour de justice.

Autres attributions

- 109 W 283 Activités du deuxième bureau de la première division sans rapport avec les affaires juives, l'internement ou l'Épuration [notamment : rapports avec les autorités d'Occupation, recherches de disparus de guerre, matériel de guerre découvert à Vouillé, Ayron et Latillé, enquête sur des candidats à des postes de gardiennage hors du département] : correspondance.
- 1941-1945

TROISIEME BUREAU

Police des étrangers.

- 109 W 284 Surveillance. – Cartes d'identité, attribution et renouvellement : correspondance, récépissé de demande de carte d'identité (1940-1943). Changement de domicile, signalement par le maire de Mirebeau : correspondance (1941).
- 1940-1943
- 109 W 285 Rapatriement. – Ressortissants soviétiques : circulaire ministérielle, télégrammes ministériels, états nominatifs, rapports de police, correspondance (1944-1945). Allemandes entrées en France après mai 1945 installées dans la Vienne : instructions, note, état nominatif (mars 1945).
- 1944-1946

Deuxième division

PREMIER BUREAU

- 109 W 286-289 Camp de Poitiers-La Chauvinerie, irrégularités financières. 1944-1951
- 286 Affaire Blanchard : arrêté ministériel (1945), facture (1945), état du prix du lait (1944-1945), bordereaux d'envoi (1949), ordre de reversement (1949), détail de l'ordre de reversement (1949), correspondance (1945, 1949-1950). 1944-1945, 1949-1950
- 287 Affaire Delage : correspondance, titre d'annulation de titre de perception, notes. 1949
- 288-289 Affaire Goustille.
- 288 Instruction : instructions ministérielles (1945), bordereaux d'envoi (1950), note (1947), copies de factures (1945-1946), correspondance (1945-1951), ordres de versement (1948), titre de réduction (1949), bordereaux de remise de pièces au juge d'instruction (s. d.), bordereaux d'envoi de pièces au Trésorier payeur général (1945). 1945-1951
- 289 Pièces justificatives : factures mandatées par la préfecture, factures payées par caisse. 1945

Troisième division

SERVICE DES REFUGIES, PUIS PREMIER BUREAU

109 W 290 Accueil des réfugiés expulsés de la Gironde : correspondance, instructions
allemandes, états nominatifs, états nominatifs et numériques. 1940-1941

DEUXIEME BUREAU

109 W 291 Camp de Rouillé, ravitaillement : correspondance. 1942-1944

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

- 109 W 292-293 Affaire Grolleau et Faideau. 1945
- 292 Camp de Poitiers-route de Limoges : marché, ordre de mission, rapports de l'architecte chargé de mission, factures, résultat de la vérification, mémoires des travaux effectués, plan, certificat pour paiement, correspondance. 1945
- 293 Camp de Poitiers-La Chauvinerie : instruction ministérielle, ordre de mission, brouillons, mémoire des travaux effectués, situations de travaux, rapport de l'architecte chargé de mission, rapport directeur du camp, résultat de la vérification, certificat pour paiement, correspondance. 1945
- 109 W 294 Camp de Poitiers-route de Limoges, affectation au cantonnement de la Compagnie républicaine de Sécurité n° 91 : état des lieux. 1945

SOUS-PREFECTURE DE CHATELLERAULT

Camp de Châtellerault

- 109 W 295 Rapports mensuels du directeur du camp.
décembre 1944, février 1945
- 109 W 296-298 Internés.
1944-1945
- 296-297 Contrôle des effectifs.
- 296 Situation journalière : états statistiques, états nominatifs.
décembre 1944-mars 1945
- 297 Etats nominatifs.
1944-1945
- 298 Travail, contrôle : rapport transmis au préfet.
29 décembre 1944
- 109 W 299-300 Personnel.
1944-1945
- 299 Candidatures. – Dossiers des candidats : correspondance, fiches de
renseignement, rapports de police, extraits de casier judiciaire
(1944). Listes de candidats (1944).
1944
- 300 Mouvements [nomination, démission, licenciement] :
correspondance, arrêtés préfectoraux, fiches de renseignement.
1944-1945
- 109 W 301 Conditions matérielles [chauffage et désinsectisation] : circulaire ministérielle,
correspondance.
1944
- 109 W 302 Liquidation : correspondance.
1944-1945

Épuration

- 109 W 303 Instructions : notes, circulaire ministérielle. 1944-1945
- 109 W 304 Surveillance administrative [d'une particulière dénoncée] : rapport. novembre 1944
- 109 W 305 Arrestations dans l'arrondissement après la Libération, contrôle : correspondance, listes des personnes arrêtées dans l'arrondissement de Châtellerault depuis la Libération. 1944
- 109 W 306 Internement, transferts et mises en liberté, enquêtes sur les conséquences sur l'opinion : comptes-rendus du directeur du camp, rapports de police, avis, correspondance. 1944-1945
- 109 W 307 Commissions compétentes en matière d'épuration. – Comité d'Épuration de Châtellerault : correspondance (1944). Commission de Triage de Châtellerault, instauration : arrêté ministériel, correspondance, notes (1944). Commission de Triage de Loudun, instauration : arrêté ministériel, correspondance (1944). 1944

CAMP DE POITIERS-ROUTE DE LIMOGES

Compte-rendu de l'activité du camp

- 109 W 308 Rapports mensuels. 1942-1945
- 109 W 309 Situation générale et effectifs [internés et personnels] : rapports ponctuels. 1942-1945

Internés

- 109 W 310-317 Contrôle des effectifs. 1940-1945
- 310 Mandats de dépôt et d'arrêt : livres d'inscription. 1944-1945
- 311-312 Registres d'écrou. 1941-1945
- 311 Juifs, 1941-1944.
- 312 Internés « marché noir », 1945.
- 313-316 Registres de contrôle nominatif. 1940-1945
- 313 Nomades, décembre 1940-février 1944.
- 314 Juifs, juillet 1941-mai 1942.
- 315 Internés « marché noir », janvier 1944-juillet 1944.
- 316 Politiques, droit commun, marché noir et indésirables, septembre 1944-novembre 1945.
- 317 États globaux et partiels. 1940-1944

- 109 W 318-322 Mouvements, comptes-rendus au préfet. 1941-1945
- 318 Transferts : correspondance, états nominatifs et numériques, procès-verbal gendarmerie, ordonnances préfectorales. 1941-1945
- 319 Hospitalisation : états des internés hospitalisés, correspondance, circulaire. 1943-1944
- 320 Entrées et sorties journalières : correspondance, cahier des mutations et des effectifs, états numériques et nominatifs. 1942-1945
- 321 Libération : correspondance, états numériques et nominatifs, rapports. 1941-1945
- 322 Evasion, comptes-rendus au préfet : correspondance, rapports. 1944
- 109 W 323 Sanctions, comptes-rendus au préfet : correspondance, rapport. 1941-1943
- 109 W 324-326 Biens des internés. 1941-1945
- 324 Enregistrement. – Fonds : livre de caisse (1943-1944). Objets : livre d'inscription (1944). 1943-1944
- 325-326 Effets déposés au greffe du camp³⁵. 1941-1945
- 325 Papiers d'identité (classement alphabétique).
- 326 Objets personnels.
- 109 W 327 Travail des internés, organisation : correspondance. 1942-1944
- 109 W 328 Vérification des internement administratifs, convocation des internés : correspondance, états des internés convoqués. 1945

³⁵ En raison du transfert des archives du camp de Rouillé au camp de la route de Limoges en juin 1944, ces articles contiennent des effets déposés aux greffes des deux camps.

- 109 W 329-353 Contrôle administratif. 1941-1945
- 329 Demande de renseignements. 1941-1945
- 330-332 Fichier signalétique des internés (classement alphabétique). 1944-1945
- 330-331 Hommes.
- 330 A-K.
- 331 L-Z.
- 332 Femmes.
- 333-353 Dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, procès-verbaux d'audition, correspondance, procès-verbaux gendarmerie, rapports de police – (classement alphabétique). 1941-1945
- 333 Abd-Baj.
- 334 Bak-Béz.
- 335 Bia-Bou.
- 336 Bra-Ceu.
- 337 Cha-Com.
- 338 Con-Del.
- 339 Dem-Elu.
- 340 Eme-Gal.
- 341 Gam-Gra.
- 342 Gre-Hou.
- 343 Hua-Lac.
- 344 Laf-Lej.
- 345 Lel-Man.
- 346 Mar-Min.

- 347 Mir-Pal.
- 348 Pan-Poi.
- 349 Pol-Riv.
- 350 Rob-Sca.
- 351 Sch-Tho.
- 352 Tib-Vig.
- 353 Vil-Zyc.

Personnel

- 109 W 354 Instructions : circulaires, correspondance, arrêtés ministériels (1942-1945).
Correspondance générale [dont effectifs, augmentation de salaire, hospitalisation].
1942-1945
- 109 W 355 Contrôle des effectifs : états numériques et nominatifs, correspondance, rapports.
1943-1945
- 109 W 356 Mouvements [nomination, intégration à la Police régionale, mutation, démission et révocation], contrôle : correspondance, états nominatifs et numériques, certificats médicaux, bordereaux d'envoi.
1942-1945
- 109 W 257 Récompense, proposition d'attribution : correspondance, états périodiques.
1943-1945
- 109 W 358 Gratifications, proposition d'attribution. – Avantages matériels : correspondance, notes de service, états nominatifs et numériques (1943-1945).
Cartes de travailleurs de force : correspondance, états nominatifs et numériques (1942-1944).
1942-1945
- 109 W 359 Sanctions, compte-rendu au préfet : rapports, correspondance.
1942-1945

109 W 360-362 Dossiers individuels – notices individuelles, certificats de travail, feuilles de note, arrêtés de nomination et de licenciement, correspondance – (classement alphabétique).
1941-1945

360 Ach-Gaz.

361 Ger-Rai.

362 Ral-Win.

Marche générale du camp

109 W 363 Instructions : circulaires, décrets-lois, correspondance, arrêtés ministériels.
1942-1944

109 W 364-368 Administration générale.
1940-1945

364 Notes de service.
1940-1945

365-367 Courrier au départ.

365 Livre d'enregistrement.
1945

366-367 Minutier chronologique.
1944-1945

366 Juin 1944-avril 1945³⁶.

367 Mai 1945-septembre 1945.

368 Gestion comptable : correspondance.
1944-1945

109 W 369 Matériel, mobilier et fournitures, gestion : livres du matériel en service, correspondance, rapports, circulaires, bordereaux d'envoi, télégrammes, minutier chronologique du courrier au départ.
1941-1945

³⁶ Lacunes : juillet et août 1944.

- 109 W 370 Travaux, aménagements et entretien, comptes-rendus au préfet : minutier chronologique du courrier au départ.
1941-1945
- 109 W 371 Défense passive et sécurité du camp, comptes-rendus au préfet : correspondance, rapports, états de l'armement et des munitions, télégramme, circulaires.
1940-1945
- 109 W 372 Surveillance des internés. – Service de garde, organisation : états des surveillantes, livres des permanences et des rondes de jour et de nuit (1943-1944). Discipline, comptes-rendus au préfet : correspondance, rapports (1942-1944).
1942-1944
- 109 W 373 Conditions matérielles [alimentation, habillement, santé, tabac, téléphone, courrier, visites, coiffeur, école, bibliothèque, jeux de société et fête] : correspondance, rapports, livre des appels téléphoniques, état nominatifs et numériques, livre des colis reçus, factures.
1941-1945

CAMP DE ROUILLE

Compte-rendu de l'activité du camp

109 W 374	Rapports mensuels.	1941-1943
109 W 375	Situation générale et effectifs [internés et personnel], rapports.	1941-1943

Internés

109 W 376	Contrôle des effectifs : états nominatifs et numériques, notes.	1941-1943
109 W 377	Demandes de renseignement sur des personnes internées : correspondance, rapports.	1941-1943
109 W 378-380	Mouvements, compte-rendu au préfet.	1941-1944
	378 Transferts : états des internés transférés, notes.	1941-1942
	379 Hospitalisation : notes, correspondance, bordereaux d'envoi.	1941-1943
	380 Entrées et sorties journalières : minutier chronologique du courrier au départ.	1941-1944
109 W 381	Libérations. – Proposition : correspondance (1941-1943). Mise en oeuvre : télégrammes officiels (1942-1943).	1941-1943
109 W 382	Sanctions, comptes-rendus au préfet : rapports, correspondance.	1941-1943

- 109 W 383-398 Contrôle administratif. 1941-1944
- 383 Internés jamais présentés au camp : dossiers individuels – arrêtés préfectoraux, correspondance, notices individuelles – (classement alphabétique). 1942-1943
- 384-398 Internés effectifs : dossiers individuels – notices individuelles, arrêtés d'internement, procès-verbaux d'audition, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie, rapports de police – (classement alphabétique). 1941-1944
- 384 Aba-Bec.
- 385 Bed-Bom.
- 386 Bon-Can.
- 387 Car-Cor.
- 388 Cos- Dre.
- 389 Dro-Fon.
- 390 For-Gué.
- 391 Gui-Kru.
- 392 Lab-Luc.
- 393 Mac-Mey.
- 394 Mic-Pap.
- 395 Paq-Pou.
- 396 Pra-Rud.
- 397 Sac-Tou.
- 398 Tra-Zys.

Personnel

- 109 W 399 Gestion du personnel : état nominatif, circulaire, rapport, correspondance.
1942-1943
- 109 W 400-401 Contrôle administratif : dossiers individuels – notices individuelles, certificats
de travail, feuilles de note, arrêtés de nomination et de licenciement,
correspondance – (classement alphabétique).
1941-1944
- 400 Alb-Lam.
- 401 Lan-Yan.

Marche générale du camp

- 109 W 402 Instructions générales : circulaires, registre des consignes.
1940-1942
- 109 W 403 Notes de service.
1941-1943
- 109 W 404 Gestion comptable : livre des mouvements de fonds, notes.
1941-1945
- 109 W 405 Matériel, gestion : état et inventaire du matériel, correspondance, rapport, devis,
facture, livre du matériel en service.
1941-1946
- 109 W 406 Police du camp et discipline, comptes-rendus au préfet : correspondance,
rapports.
1941-1943
- 109 W 407 Conditions matérielles [dont hygiène, habillement, ravitaillement, transport,
bibliothèque et jeux de société] : correspondance, rapports, carnet de bons
spéciaux de transport.
1941-1945

CAMP DE POITIERS-LA CHAUVINERIE

Internés

- 109 W 408-411 Fiches signalétiques (classement alphabétique). 1944-1945
- 408-409 Hommes.
- 408 A-K.
- 409 L-Z.
- 410-411 Femmes.
- 410 A-L.
- 411 M-Z.
- 109 W 412 Objets personnels. – Dépôt, enregistrement : registre d’inscription (1945).
Manquants, déclaration : reçus et état des objets manquants (1945). 1945

Marche générale du camp

- 109 W 413 Minutier chronologique du courrier au départ. – Préfecture de la Vienne et
ministère de l’Intérieur (1945-1946). Autres destinataires [dont autres camps,
particuliers] (1945-1946). 1945-1946
- 109 W 414 Courrier à l’arrivée. – Ministère de l’Intérieur (1945-1946). Préfecture de la
Vienne (1945-1946). Autres camps (1945-1946). 1945-1946

109 W 415-416 Gestion comptable.

1945-1946

415 Livres comptables : livres de caisse, répertoire alphabétique des fournisseurs, stocks de marchandises, livres journal des fournisseurs, livre des factures.

416 Pièces comptables.

109 W 417 Liquidation. – Matériel, destination : reçus, note, inventaire (1945-1946). Fonds des internés, destination : correspondance, bulletin de renvoi, télégramme, états des comptes des internés (1945-1946).

1945-1946

CAMP DE CHATELLERAULT

Internés

109 W 418	Mandats d'arrêts et levées d'écrou (classement chronologique).	1944
109 W 419	Effectifs, contrôle : cahier d'entrée, registre d'écrou, contrôle nominatif des internés, états des internés, correspondance.	1944-1945
109 W 420	Fiches signalétiques (classement alphabétique).	1944
109 W 421	Dossiers individuels – ordonnances de mise en liberté provisoire, mandats de dépôt, arrêtés préfectoraux, ordres de réquisition, notes – (classement alphabétique par sexe).	1944-1945
109 W 422	Argent et objets. – Dépôts d'objets et d'argent à l'arrivée, enregistrement : fiches individuelles, états des objets déposés (1944-1945). Rétribution par la Croix rouge, versement (s. d.).	1944-1945
109 W 423	Objets et sommes reçus, fiches individuelles (classement alphabétique).	1944-1945

TABLE DE CONCORDANCE 104 W – 109 W

104 W	109 W	104 W	109 W
1	2, 16, 20, 21, 22, 25, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 46, 48, 76, 150, 212, 214, 215, 218, 219, 242, 243, 244, 259, 283, 284	12	336
2	150, 156, 159, 214, 217, 218, 243, 244, 255, 292, 294, 320, 321, 355, 358, 364	13	337
3	16, 33, 35, 40, 44, 159, 215, 218, 219, 220, 308, 309, 310, 312, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 328, 329, 356, 358, 363, 364, 369, 372, 373	14	338
4	360, 361	15	339, 340
5	361, 362	16	340, 341
6	22, 26, 33, 37, 39, 40, 41, 46, 48, 131, 153, 158, 193, 219, 271	17	341, 342
7	131, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 364, 372, 373, 399	18	342, 343
8	366, 367	19	343, 344
9	333	20	344, 345
10	334	21	345, 346
11	335	22	346, 347
		22 bis	347, 348
		23	348, 349
		24	349, 350
		25	350, 351
		26	351, 352
		27	352, 353
		28	313

104 W	109 W
29	17, 18, 19, 35, 39, 40, 47, 252
30	40, 45, 48, 49, 258
31	25, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 214, 215, 217
32	16, 20, 21, 22, 26, 33, 36, 37, 40, 44, 160, 211, 212, 214, 215, 218, 219, 220, 227, 236, 283
33	163, 164
34	164, 165
35	165, 166
36	166, 167
37	315, 316
38	17, 19, 33, 34, 35, 39, 40, 48, 217, 219, 290, 311, 314, 317, 318, 319, 321, 373
39	34, 35, 36, 40, 41, 45
40	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 211, 244, 290
41	160, 212, 219, 308, 309, 318, 319, 321, 327, 329, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 363, 364, 369, 370, 371, 372, 373
42	50
43	51
44	52, 322
45	53

104 W	109 W
46	53, 54
47	55
48	56, 57
49	57, 58
50	58
51	59
52	60
53	61
54	62
55	63
56	64
57	65, 66
58	66, 67
59	67, 68
60	68, 69
61	69
62	160, 215, 216, 218, 219, 220, 224, 243, 244, 256, 369, 373
63	332
64	330, 331
65	75, 124, 152, 212, 216, 217, 218, 219, 291, 383
66	73, 76, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 399, 405, 406, 407

104 W	109 W
67	20, 25, 27, 28, 33, 70, 168, 175, 176, 177
68	221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 283, 369, 370, 405, 407, 417
69	404
70	400
71	401
72	384, 385
73	385, 386
74	386, 387
75	387, 388
76	388, 389
77	389, 390
78	390, 391
79	391
80	392
81	393
82	394
83	394, 395
84	396
85	397
86	397, 398
87	20, 35, 47, 70, 73, 75, 78, 79, 227
88	24, 70, 71, 74, 76, 78, 82, 128, 282

104 W	109 W
89	20, 71, 158, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 177, 178, 179, 223
90	48, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 227, 252, 254
91	180
92	181
93	182
94	183
95	184
96	185
97	186
98	150, 374, 375, 376, 378, 380, 399, 402, 403, 405, 406, 407
99	20, 21, 23, 25, 27, 28, 70, 73, 75, 76, 77, 78, 82, 127, 168, 175, 177, 179, 219, 225, 226, 227, 228, 229, 244, 254, 281, 283, 378, 381, 402
100	83, 84
101	84, 85
102	85, 86
103	87, 88
104	88, 89
105	89, 90
106	90
107	91

104 W	109 W
108	92
109	93
110	94, 95
111	95
112	96
113	97
114	98
115	99
116	100
117	101
118	102
119	103
120	104
121	105
122	106
123	107
124	108
125	108, 109
126	110
127	111
128	112
129	113
130	114
131	115
132	116

104 W	109 W
133	117
134	118
135	119
136	120
137	121
138	122
139	123
140	124
141	231
142	289
143	48, 128, 130, 131, 193, 234, 273, 274, 383
144	35, 70, 127, 129, 285
145	160, 220, 235, 236, 252, 253, 254, 286, 287, 288, 417
146	21, 24, 76, 127, 128, 129, 131, 160, 189, 190, 192, 229, 230, 232, 233, 235, 236, 259, 274, 413, 414
147	24, 29, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 223, 232, 233, 234, 236, 244, 283, 405
148	412, 415, 416
149	293
150	195, 196
151	196, 197, 198
152	199, 200

104 W	109 W
153	201, 202
154	202, 203, 204
155	204, 205, 206
156	132
157	132, 133
158	133, 134
159	134, 135
160	135, 136
161	136, 137, 138
162	138
163	138, 139
164	140
165	140, 141
166	142
167	408, 409
168	410, 411
170	269, 270
171	246, 247, 248, 249
172	25, 31, 244, 252, 260, 265, 274, 277, 283, 285, 290
173	16, 19, 20, 21, 25, 30, 33, 40, 154, 213, 219, 245, 251, 254, 258, 259, 260, 261, 266, 267, 271
174	19
175	20, 21, 45

104 W	109 W
176	30, 143, 144, 145, 207, 210, 238, 239, 240, 341, 262, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 419, 422
177	208, 209, 210, 299, 300
178	145, 146, 210, 237, 278, 284, 418, 422
179	144, 145, 146, 239, 262, 269, 421
180	420
181	423
182	147, 148, 149, 252, 257, 268, 269, 270, 279, 280
183	5
184	32
185	250
186	151
187	325
188	325
189	325
190	326

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Charente-Maritime :	Rochelle (La) Royan
Gironde	
Indre-et-Loire	Monts
Moselle	
Bas-Rhin	
Haut-Rhin	
Vienne	Ayron Châtelleraut Poitiers Loudun Lusignan Migné-Auxances Mirebeau Neuville-de-Poitou Rouillé Vigeant (Le) Vouillé

INDEX

Les numéros renvoient à la cote des articles de 109 W.

Abréviations utilisées : arr. : arrondissement ; cant. : canton ; ch.-l. : chef-lieu.

– A –

Administration allemande :

- Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst : 13, 26, 27.

Administration centrale

- Direction générale de la Police nationale, (délégation du Personnel et de l'administration) : 176.
- Inspection générale des Camps : 27-27.
- Police des Questions juives : 11.
- Secrétariat général à la Police : 26-27.
- Secrétariat général au Maintien de l'ordre : 176.

Administration locale

- Commissariat général aux Questions juives (délégation régionale) : 10.
- Postes et télégraphes (direction départementale) : 11.
- Service national des Statistiques (délégation régionale) : 10, 11.

Algériens : 35.

Allemands : 35, 127, 279, 285.

Anarchistes : 147, 149.

Assignation à résidence : 212, 268-270.

Ayron (*Vienne, arr. Poitiers, cant. Vouillé*) : 283.

– B, C –

Bas-Rhin : 127.

Camp de Châtellerault : 30, 33, 143-146, 207-210, 237-241, 278, 295-302, 418-423.

Camp de La Chauvinerie : voir *Camp de Poitiers-La Chauvinerie*.

Camp de La Lande-Monts : voir *Camp de Monts-La Lande*.

Camp de la Route de Limoges : voir *Camp de Poitiers-route de Limoges*.

Camp de Monts-La Lande : 213.

Camp de Poitiers-La Chauvinerie : 24, 29, 33, 34, 126-142, 187-206, 229-236, 286-289, 293, 408-417.

Camp de Poitiers-route de Limoges : 18, 22, 26, 33-69, 144, 152-167, 211-220, 256, 282, 292, 294, 308-373.

Camp de Rouillé : 23, 27-28, 70-125, 168-186, 212, 221-228, 291, 374-407.

Camps d'internement :

- conditions matérielles : 219, 228, 235, 240, 301, 373, 406.

- liquidation : 220, 222, 236, 241, 302, 417.

- matériel, mobilier et fournitures : 369, 405.

- mise en route : 211, 221, 229.
- police : 216-218, 225-227, 232-234, 239, 244, 371-372, 406.
- travaux et aménagement : 215, 224, 231, 238, 243, 370.
- Châtellerauld (arrondissement)* : 4, 262, 278, 305.
- Châtellerauld (sous-préfecture)* : 209.
- COLONIE SAINT-HILAIRE : 244.
- Commissariat régional de la République : 258, 273, 265.
- Commissions
 - Comité départemental de Libération : 259.
 - Commission consultative de Sécurité publique : 259.
 - Commission d'Épuration de Châtellerauld : 307.
 - Commission de Triage de Châtellerauld : 307.
 - Commission de Triage de Loudun : 279, 307.
 - Commission de Vérification des internements administratifs : 259.
- Communistes : 35, 147, 149, 316.
- Compagnie républicaine de Sécurité n°91 : 294.
- Corps expéditionnaire d'Extrême-Orient : 39.
- Cours de Justice : 35, 125, 145, 278-280.
- Croix rouge : 422.
- D, E, –
- Déportation : 17.
- Droit commun (détenus et internés) : 35, 316.
- Épuration : 178, 258-282, 303-307.
- Etoile jaune : 14, 19.
- Etrangers : 32, 35, 276, 284-285.
- F, G –
- Femmes : 127, 285.
- Forces françaises de l'Intérieur : 78.
- Frais d'internement : 45.
- Frais d'Occupation : 214.
- Gestapo : 127.
- Gironde* : 16, 290.
- H, I, J –
- Haut-Rhin* : 127.
- Hôtel Dieu de Poitiers* : voir *Poitiers (Hôtel Dieu)*.
- Indésirables (internés) : 35, 316.
- Internés
 - attestation : 251.
 - biens : 251, 324-326, 412.
 - évasions : 42, 43, 150, 322.
 - hospitalisation : 21, 72, 319, 379.
 - travail : 44, 131, 298, 327.
 - libérations : 39, 73-74, 128, 145, 321, 381.
 - sépulture : 255.
- Italiens : 233.
- Juifs : 1-19, 35, 39, 311, 314.
- L –
- Latillé (Vienne, arr. Poitiers, cant. Vouillé)* : 283.
- La Chauvinerie* : voir *Camp de Poitiers-La Chauvinerie*.
- La Rochelle (Charente-Maritime, ch.-l. de département)* : 173.

Loudun (maison d'arrêt) : 33, 149, 278, 279.

Lusignan (Vienne, arr. Poitiers, ch.-l. cant.) :
25.

– M –

Maison d'arrêt de Poitiers : voir *Poitiers (maison d'arrêt)*.

Marché noir : 35, 74, 275, 312, 315, 316.

Migné-Auxances (Vienne, arr. Poitiers, cant. Poitiers) : 75-76.

Miliciens : 35, 275.

Mirebeau (Vienne, arr. Poitiers, ch.-l. cant.) :
25, 284.

Moselle : 127.

Monts (Indre-et-Loire, arr. Tours, cant. Montbazou) : voir *Camp de Monts-La Lande*.

– N, O –

Neuville-de-Poitou (Vienne, arr. Poitiers, ch.-l. de cant.) : 25, 75-76.

Nomades : 35, 47, 211, 212, 313.

Organisation Todt : 25, 75-76, 173.

– P –

Pierre-Levée (prison) : voir *Poitiers (maison d'arrêt)*.

Poitiers : 3.

Poitiers (Hôtel Dieu) : 33, 150, 242-245.

Poitiers (maison d'arrêt) : 147-148, 257, 280.

Poitiers (région) : 6.

Police nationale : 171.

Polonais : 35, 127.

Presse : 169.

– R –

Répression de la collaboration avec l'ennemi et des activités anti-nationales : 260, 262.

Rhénans : 35.

Rouillé (Vienne, arr. Poitiers, cant. Lusignan) :
225.

Rouillé (centre pénitentiaire) : 281.

Route de Limoges : voir *Camp de Poitiers-route de Limoges*.

Royan (Charente-Maritime, arr. Rochefort, ch.-l. de cant.) : 75-76.

– S –

Sarrois : 35, 127.

Service du Travail obligatoire : 35, 74, 155.

Soviétiques : 35, 285.

Spoliation : 19.

– T, U –

Terroristes : 147, 149.

Travailleurs de force (supplément) : 160, 177,
192, 358.

UNION GENERALE DES JUIFS DE FRANCE : 16.

– V, W –

Vigeant (Le) (Vienne, arr. de Montmorillon, cant. de l'Isle-Jourdain) : 25.

Vouillé (Vienne, arr. de Poitiers, ch.-l. de cant.) : 25, 283.

Waffen-SS : 35, 275.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
BIBLIOGRAPHIE.....	11
SOURCES COMPLEMENTAIRES	12
REPertoire	14
TABLE DE CONCORDANCE 104 W – 109 W	64
TABLE DES NOMS DE LIEUX	68
INDEX	69
TABLE DES MATIERES.....	72